



République française  
Département de la Mayenne  
Commune de LE HAM

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2022

Le Conseil municipal de la Commune de LE HAM a été légalement convoqué le 06 décembre 2022,

L'an deux mille vingt et un, le 12 décembre, à 19h30, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Madame Diane ROULAND, Maire.

### Conseillers :

En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Votants
10	9	1	10

Présent(s) : Diane ROULAND, Sébastien RAGOT, Alexandra FONTAINE, Frédéric BARRÉ, Frédéric ATTHAR, Christian GARNIER, Sophie DEROUET, Patricia DOUILLET, Emmanuelle MORICE.

Absent(s) excusé(s) : Frederique MATIGNON

Secrétaire de séance : Emmanuelle MORICE

### 2022-61 – FRAIS RPI 2021/2022

Conformément à la convention de fonctionnement et de répartition des charges de fonctionnement entre les deux communes adhérentes au RPI, Madame le Maire présente les comptes respectifs des communes de Le Ham et Loupfougères pour l'année scolaire 2021-2022.

Il est dû par la commune de Loupfougères à la Commune de Le Ham la somme de 11.91€.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

### DECIDE

D'autoriser Madame le Maire à émettre le titre de recette de 11,91€ au titre de l'année scolaire 2021/2022.

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,

LE HAM, le 13 décembre 2022

Le Maire,  
Diane ROULAND